

**Motion du 25 février 2008 de MM. Simon Brandt, Rémy Burri, Guy Dossan, Olivier Fiumelli, Grégory Baud, Mmes Anne-Marie Gisler, Patricia Richard, Virginie Jordan et Christine Camporini: «Relogement systématique pour les artisans, PME et commerçants en cas de réaffectation de leurs locaux».**

*PROJET DE MOTION*

Considérant:

- que les petites et moyennes entreprises (PME), commerçants et artisans quittent le centre-ville pour la périphérie faute de locaux disponibles à un prix abordable;
- que le Conseil administratif projette de réaffecter divers espaces actuellement dévolus à des PME et artisans;
- que le futur chantier de la Comédie verra les actuels artisans occupant le site quitter leurs locaux, cela sans solution précise de relogement avec comme risque de les voir s'exiler hors de la commune, voire quitter le canton;
- les revenus pour la Ville que rapporte la présence de ces PME sur son territoire ainsi que les emplois qui en découlent;
- la nécessité de maintenir une diversité économique en ville de Genève en encourageant la présence des PME et artisans,

le Conseil municipal demande au Conseil administratif:

- de proposer systématiquement des solutions de relogement équivalentes aux petits commerces, artisans et PME quand leur départ est provoqué par le changement d'affectation de leurs locaux quand la Ville en est propriétaire;
- d'éviter la transformation en locaux administratifs de commerces, logements ou industries, par exemple dans le cas du Restaurant UGS à la rue Pictet-de-Rochemont;
- d'encourager autant que faire se peut la présence d'un tissu économique diversifié en ville de Genève.